

Décision 22-DCC-249 du 19 décembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Sacoa, Manche Auto, Garage Dubois Helleux et Granville Autopassion par le groupe Bayi

Posted on: 19 décembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

groupe Bayi

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

sociétés Sacoa
Manche Auto
Garage Dubois
Helleux
Granville Autopassion

Lire

Le texte intégral
129.09 Ko